

Laennec Emmanuel

Dissertation sur cette question : est-il nécessaire sous peine de faux et de nullité, que le second notaire ou les témoins instrumentaires soient présents à la réception des actes qu'ils souscrivent ? Par M. Emmanuel Laennec, notaire à Nantes

Référence : 17008

A la librairie Mellinet-Malassi et à la Librairie Industrielle "Nantes, 1829, in-8 broché, couverture imprimée, 51pp. La couverture porte la mention manuscrite ""Mt. Maugars, avocat, rue de l'Arche Sèche N°10, Douves saint Nicolas"" ainsi que les initiale E.L et la signature de Laennec. ""Dans la première moitié du siècle, il existait à Nantes, comme dans les autres villes importantes, des avocats consultants, jurisconsultes instruits mais ne plaidant pas et dont les consultations écrites étaient utilement servies aux magistrats. MM. Angebault, Damourette, Laennec et Maugars ont laissés un nom respecté dans cette situation spéciale [...]"" Maillard, Nantes et le département au XIXème siècle. note p.6. Emmanuel Laennec était le cousin du médecin René Laennec."

Prix : **60,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie ancienne Lis Tes Ratures
listesratures.librairie@gmail.com
4, rue Prémion
44000 Nantes
France

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/5472348-17008>